

Rapport de la rencontre FNEEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 24 avril de 11 h 45 à 12 h 45

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint enseignement supérieur), Esther Blais (affaires collégiales), Jean-François Constant (affaires étudiantes), Marie-Josée Larocque (directrice des programmes de formation collégiale), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Ronald Bisson (chef de service, formation technique), Chantale Dumont (chef de service, formation préuniversitaire), Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche).

Cabinet du ministre Roberge : Martin Maltais (directeur adjoint cabinet enseignement supérieur) et François Brochu (attaché politique)

FNEEQ-CSN : Caroline Quesnel (présidente) et Yves de Repentigny (vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

Fédération des cégeps

Voici les sujets abordés. À la fin, Simon Bergeron a affirmé avoir bien noté toutes nos questions. Les réponses données immédiatement figurent en rouge dans le texte ci-dessous.

Reprise des activités à distance – notation et fin de session

- Est-ce vrai qu'une directive aux cégeps prévoit qu'une note peut être considérée finale pour la session d'hiver à condition que 75 % des activités d'évaluation aient été tenues?

Simon Bergeron : non, il n'y a eu aucune directive ministérielle à cet égard.

- EUF : il ne faudrait pas pénaliser les étudiant-es qui ne font pas partie des finissant-es 2019-2020, par exemple celles et ceux qui ont terminé leurs études dans les années antérieures et à qui il ne reste que l'épreuve à réussir, mais aussi les étudiant-es de quatrième session des programmes techniques qui sont en train de faire le cours associé à l'EUF (un décalage entre le cours et le moment de passer l'épreuve diminue grandement les chances de succès). Pourrait-on penser, comme solution, à dire que la réussite du cours de littérature québécoise 601-103-MQ remplace l'épreuve? Sinon, pourrait-on tenir une EUF en août pour que ce soit encore rapproché dans le temps?

Martin Maltais : pour l'EUF, c'est clair depuis quatre semaines. Ça a été annulé dès qu'il y a eu confirmation qu'on n'entrait pas dans les cégeps après le 1^{er} mai. Dans un tel cas, il n'y a pas d'épreuve pour les finissants de la cohorte 2019-20. C'était déjà une grosse décision pour le ministre et je n'ai pas de signe que d'autres assouplissements soient prévus. On souhaite que les cégeps fassent une « gymnastique » en collaboration avec les profs et les étudiant-es. Toutefois, nous n'étions pas au courant de la situation dans les programmes techniques ; vous nous suggérerez des idées. Envoyez un court document résumant les solutions proposées à Simon Bergeron.

Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : il faut documenter la situation. On comprend qu'il est difficile d'éliminer l'EUF pour les non-finissant-es, mais il y a l'idée d'avoir deux EUF à l'automne. Je suis sensible à l'enjeu de la diplomation et de la persévérance, mais on ne veut pas de se faire accuser de diplômé à rabais.

Simon Bergeron : on va documenter la situation et y revenir lors d'une autre réunion.

- Pouvez-vous demander que la pression pour des notes chiffrées cesse (il ne faudrait pas que les universités s'en servent, alors que le calcul de la cote R est annulé)?
- Reprise pour les éléments de cours (ex. labos) qui n'ont pas pu être donnés à distance : on entend que la porte n'est pas complètement fermée. Est-ce que les dates pourraient être précisées?

Suivi des arrêtés ministériels

- Il semble y avoir une confusion quant à la possibilité d'être candidate à l'exercice de la profession (CEPI) en Soins infirmiers même sans avoir terminé ses études collégiales. Contacté à cet égard par des profs, l'Ordre a dit que l'obtention du DEC était toujours nécessaire pour obtenir ce statut. Qu'en est-il?
- On demande de la « flexibilité » aux établissements d'enseignement par rapport aux étudiant-es qui se portent volontaires pour aller dans les CHSLD et qui mettent leurs études de côté. Les profs sont déjà sursaturés par la reprise en EAD ; comment espère-t-on qu'elles et ils gèrent des décisions qui se prennent de manière individuelle et qui deviennent effectives à différents moments?

Martin Maltais : hier, il manquait 9 500 employé-es dans la santé. On a 7 500 volontaires, mais les étudiant-es se sentent tirillés entre le réseau de la santé et leurs études. La priorité est d'envoyer toutes celles et tous ceux qui ont une formation dans le domaine sur le terrain. Il faut que les CIUSSS arrêtent de dire que les besoins ne sont pas là. Ce n'est pas vrai ; c'est une question d'heures. On comprend que ce n'est pas naturel de faire sortir les gens de leurs études. Il est normal que les DG, à cinq semaines de la fin de la session, trouvent que les étudiant-es ont assez souffert, mais des gens meurent parce qu'on ne prend pas de décisions assez vite et des gens vont encore mourir si on ne fait rien. On nous dit que tout le monde travaille pour faire diplômé des étudiant-es d'ici le 4 mai, mais il sera trop tard à cette date. Il faut que les gens envoient leur CV tout de suite. On suspendra leur session quand ils seront appelés et on trouvera le moyen de ne pas les pénaliser, on s'organisera après. Il faut sécuriser les jeunes à ce sujet.

Avec une pénurie de 9 500 employé-es, il faut que toutes les personnes intéressées et qui ont un minimum de formation puissent y aller. Leur sacrifice doit leur occasionner le moins d'inconvénients possible.

Bernard Tremblay : les CIUSSS et les CISSS diffusent un autre message, mais on comprend que celui-ci va changer. De plus, le milieu de la santé semble avoir de la difficulté à intégrer les volontaires.

Martin Maltais : je le répète, c'est une question de jours, d'heures, de minutes. Le portrait va changer radicalement d'ici quelques jours pour ce qui est de l'intégration des candidatures. La première fois qu'on a envoyé une lettre pour demander des candidatures d'étudiant-es, la réponse

initiale a été très bonne : deux jours après, on en avait 1 200. Toutefois, maintenant, ça en prend plus. Dans le réseau collégial, le taux de réponse ne représente pas ce à quoi on s'attendait.

François Brochu : les échos qu'on a du terrain sont que les étudiant-es ne bénéficient pas de la souplesse voulue de la part des établissements concernant la fin de leur session.

- On veut l'assurance que les listes de coordonnées de profs et d'étudiant-es envoyées par les directions au MEES sont sécurisées ou détruites. Après les affaires Desjardins et Equifax, les gens sont échaudés.
- La suspension des cours dans le cas des finissant-es en santé aura des impacts sur la tâche. Pensons notamment à l'enjeu des incomplets temporaires (IT) : autonomie professionnelle des profs dans leur attribution ou non, surcharge de travail possible à l'automne, etc. Mentionnons aussi la question des cours de la formation générale et des disciplines contributives.
- Il existe une confusion entre les programmes et les disciplines dans les directives ministérielles (exemple des profs de criminologie ou de psychologie du programme de Techniques d'intervention en délinquance).
- À Ahuntsic, le programme de Soins préhospitaliers d'urgence a été suspendu pour rendre les profs disponibles ; or, ces derniers n'ont pas été intégrés dans le réseau de la santé!
- On n'a pas eu de réponse sur le rayon de déploiement des profs (illimité dans l'arrêté), sur le remboursement des frais de kilométrage, sur les vacances et sur la question du temps supplémentaire obligatoire (TSO) dans le cas des profs de Soins ayant deux liens d'emploi (cégep et réseau de la santé).

Formation continue

- Des cégeps refusent d'honorer des contrats (avec horaires déjà établis) pour lesquels il y a eu entente verbale, ce qui, selon nous, contrevient aux directives ministérielles.
- Va-t-on avoir des ressources afin de rémunérer les profs pour l'adaptation des cours à l'EAD et l'encadrement des étudiant-es à la formation continue?

Voir la section Automne 2020 – ressources ci-dessous.

- Il y a une rumeur sur l'existence d'un guide d'application relatif à la formation continue. Si ce n'est pas ministériel, pourrait-il s'agir de lignes directrices de la Fédération des cégeps?

Bernard Tremblay : à ma connaissance, un tel guide d'existe pas, mais peut-être qu'il y en a un et que je ne suis pas au courant. Je vais vérifier.

Automne 2020 – ressources

- Il faut une injection de ressources pour l'an prochain : adaptation et préparation des cours en mode hybride ou en EAD, réaménagement des enseignements pour tenir compte des apprentissages non réalisés au secondaire et au cégep, ressources d'encadrement pour le soutien des étudiant-es ayant des retards ou des difficultés particulières, etc.
- Qu'en est-il de la reconduction de l'annexe A112 (ressources pour l'encadrement des EESH) et d'autres annexes de ce type? Est-ce possible de nous faire parvenir l'allocation initiale pour 2020-2021?
- Des problèmes de financement sont à prévoir pour A-20 (baisses d'inscriptions appréhendées dans certains programmes, abandons importants en Tremplin DEC, diminution du nombre d'étudiant-es internationaux). Quelles mesures compte-t-on mettre en place pour y faire face?
- Des collègues commencent à faire des réserves spéciales COVID-19 dans l'enveloppe E.

Simon Bergeron : sur les enveloppes, on comprend les enjeux. Il y a des discussions à avoir et ça fait partie de nos échanges avec les organismes centraux. Je n'ai pas de réponse aujourd'hui. Il y a un souci du gouvernement pour l'équilibre financier.